



COMMUNIQUE

La Commission européenne a alloué, le 25 janvier 2011, 6 millions d'euros soit plus de 4 milliards de francs CFA au Togo pour le renforcement des capacités de la Société Civile et pour l'appui au processus de la réconciliation nationale.

" A travers ce nouveau projet d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale, l'UE poursuit son objectif d'appui aux réformes entreprises par le Togo tant en matière de consolidation démocratique que de développement économique. Ces réformes passent en effet par une implication plus forte de la société civile et par le renforcement du dialogue politique national et la poursuite des efforts déjà entrepris dans le cadre de la réconciliation nationale", a déclaré à cette occasion le Chef de Délégation de l'UE au Togo, Patrick Spirlet.

Le "Projet d'appui à la Société Civile et à la réconciliation nationale" vise à promouvoir la participation de la société civile aux processus de développement, de démocratisation et de réconciliation nationale et, plus spécifiquement, à renforcer les organisations de la société civile afin qu'elles participent de façon active, en partenaire responsable et efficace, à la définition et la mise en œuvre des politiques nationales de développement, de démocratisation et de réconciliation dans le cadre d'un partenariat efficace entre la société civile et l'Etat.

Le volet portant sur l'appui à la CVJR se propose d'appuyer le processus de réconciliation nationale, à travers le renforcement des capacités de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) dans sa mission et de contribuer aux efforts de lutte contre l'impunité, de promotion des droits de l'homme et du consensus national. L'appui direct aux activités de la CVJR s'élève à 1,6 M€ et sera mis en œuvre par le PNUD en qualité de partenaire d'exécution, chargé de la gestion des allocations mises à disposition du projet.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 6 millions d'euros (soit plus de 4 milliards de F CFA), le projet "Appui à la Société Civile et à la réconciliation nationale" est un projet ambitieux d'une durée totale de cinq ans et aura comme activités principales 1) l'amélioration du cadre institutionnel, 2) le renforcement des capacités et la professionnalisation des acteurs, 3) la concertation des acteurs non-étatiques et 4) la concertation nationale. Il sera en partie mis en œuvre à travers des appels à propositions.

La Convention de financement qui formalise cet appui sera signée par la Ministre auprès du Président de la République, chargée de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Madame Dédé Ekoué, et par le Chef de Délégation de l'Union européenne au Togo, Monsieur Patrick Spirlet.

Un accord de contribution sera signé pour la mise en œuvre du volet d'appui à la CVJR par le Chef de la Délégation de l'UE au Togo et Madame la Représentante résidente du PNUD au Togo.

Enfin, les documents de projet concernant ce même volet d'appui à la CVJR seront paraphés respectivement par la Ministre des Droits de l'Homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique; la Ministre auprès du Président de la République, chargée de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire ; le Président de la CVJR et Madame la Représentante résidente du PNUD au Togo.

31 janvier 2011